L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 12 MARS 1867.

DUFOUR & LIENT, [illegible]

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente. [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN 12 MARS.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—un terrain dans le Premier District, [illegible]

Par S. Geiwein, à 11 heures, à l'encoignure des rues Orange et Maga—30 belles vaches laitières, et 2 taureaux.

[…]

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION !!

Magasin en briques à quatre étages près de la rue du Canal, à l'encan par le shérif. [illegible]

Grande vente de chaussures.—Aujourd'hui, [illegible]

Grande vente sans réserve de Marchandises Sèches, [illegible]

☞ MM. Vincent & Co., encanteurs, [illegible]

La situation.

Le moment le plus cruel de l'épreuve que le Sud subit depuis la conclusion de la paix, est arrivé, et jamais peut-être on n'a eu plus besoin de conseils désintéressés. Mais qui peut prendre la responsabilité de donner des avis sur la conduite à tenir dans les graves conjonctures où nous sommes placés? Quel que soit le parti pour lequel on se décide, il doit en résulter de sérieuses conséquences qu'on doit hésiter à recommander dans la crainte d'encourir plus tard d'amers reproches. Nous regrettons plus que jamais l'absence d'un centre commun de ralliement, d'un moyen d'entente entre les Etats. C'est à l'isolement dans lequel chaque Etat est réduit que nous attribuons la démoralisation momentanée qu'a causée la mesure cependant prévue et attendue par laquelle le Congrès vient de placer dix Etats sous le régime du sabre. Le bill militaire a produit un effet analogue à celui d'une bombe éclatant dans un camp de confiance. Cependant, nous ne sommes pas des déserteurs et, après avoir traversé quatre années de cruelles souffrances, nous pouvons faire face aux dangers qui nous menacent et les envisager froidement. Il s'agit seulement de se reconnaître, d'examiner nos forces, de déterminer, en pleine connaissance de cause, la voie dans laquelle nous devons nous engager, puis d'y entrer résolument, de pied ferme, sans regarder en arrière et quelle qu'en soit l'issue.

Il est évident que nos ennemis nous ont conduits là où ils voulaient nous acculer, dans l'impasse du suffrage universel. Le bill du Congrès parait laisser aux populations du Sud l'alternative: ou de rester sous le régime militaire, avec des organisations provisoires ou de rentrer dans l'exercice de tous leurs droits constitutionnels en se conformant aux conditions prescrites pour la reconstruction, c'est-à-dire au suffrage nègre et à l'ostracisme politique d'une nombreuse classe de citoyens. Si, comme il y a lieu de le croire, le Président nomme des commandants de district favorablement disposés, c'est tout d'abord porté à opter pour le statu quo et à conserver le régime provisoire le plus longtemps possible, dans l'espérance qu'une réaction s'opérera et que la reconstruction pourra se faire plus tard à de meilleures conditions. Cette espérance est bien faible, car il est certain que le Sud aura plus à perdre qu'à gagner avec l'élection d'un nouveau Président en 1868.

Mais l'alternative, si triste qu'elle soit, de choisir entre le régime militaire prolongé indéfiniment et la reconstruction sous les fourches caudines du suffrage nègre universel, ne sera probablement pas laissée au Sud. Le Congrès est déjà saisi d'une proposition ayant pour objet de faire procéder, dans les Etats du Sud, à l'enregistrement des votants ayant qualité d'après la nouvelle législation, et il faut nous attendre à voir bientôt prescrire la tenue d'élections pour nommer des Conventions chargées de réformer les Constitutions d'Etat et de procéder à la reconstruction.

Dans cette hypothèse qui est assez probable, la question change de face. Il ne s'agit plus d'opter entre le régime militaire et la reconstruction au bill; il s'agit de savoir si la reconstruction se fera par défaut sans nous et contre nous; si nous laisserons réorganiser les gouvernements d'Etat par les affranchis et les quelques meneurs blancs qui les dirigent, sans prendre part à l'élection, et sans essayer de lutter sur ce terrain où nous sommes placés bon gré mal gré.

Tout a été dit sur l'infamie de cette législation que les Etats du Nord repoussent pour eux mais qu'ils imposent au Sud comme un châtiment et qui n'est qu'un moyen inique imaginé par eux pour garder le pouvoir. Mais ce n'est pas le moment de se livrer à une juste indignation. L'histoire fera justice de cet odieux procédé, digne inqualifiable abus de la force. Nous sommes pieds et poings liés au bord d'un abîme et notre ennemi nous laisse généreusement le choix d'y sauter, nous-mêmes ou d'y être précipités.

Si nous ne procédons pas à la reconstruction conformément aux clauses du bill militaire, il est indubitable que les radicaux l'opéreront d'une façon ou d'une autre, en faisant voter le troupeau d'affranchis qui leur obéit. Nous aurons alors une organisation d'Etat exclusivement radicale qui s'emparera de tous les emplois, du trésor de l'Etat et de celui de la ville, de la police, du judiciaire, qui enverra les écoles publiques à toutes les races, et qui pour s'assurer la suprématie dépouvoir aura pour premier soin de priver de la franchise électorale tous les blancs qui auront participé directement ou indirectement à la rébellion. Car on remarquera que le bill militaire laisse toute latitude aux législatures pour ajouter de nouvelles proscriptions à celles qu'il édicte lui-même. La perspective n'est pas belle, mais il faut l'envisager dans tous ses détails, afin que les populations se demandent si elles seront prêtes à supporter jusqu'au bout les conséquences de leur abstention.

Le seul remède à la situation que créerait la reconstruction opérée par les radicaux seuls, serait l'excès même du mal qui condamnerait le système. Mais il ne faut pas se dissimuler que c'est là une chance de salut bien précaire.

Voilà une des faces de la question; elle est plus sombre encore que nous ne l'avons faite. Examinons l'autre. Faut-il que le Sud renonçant à toute résistance, courbé et humilié jusque dans la poussière, s'incline sous la main implacable qui l'a frappé et qu'il accepte la seule ressource qui lui est laissée—celle de disputer à ses anciens esclaves une victoire électorale douteuse et qui, en tous cas, sera infailliblement partagée. Si cela devait être, il faudrait reconnaître que l'appel qui lui a été accordé par l'administration et par le parti démocrate du Nord lui ont été bien funestes, et il faudrait regretter amèrement de n'avoir pas su, il y a un an, plier l'échine devant l'omnipotence de la faction radicale, car on eût certes obtenu des conditions moins dures.

En somme, que veulent les radicaux: le pouvoir et les places. Ce n'est pas par amour des principes qu'ils nous imposent le suffrage universel des nègres, puisqu'ils le rejettent dans leurs propres Etats; c'est pour s'assurer la prochaine élection présidentielle. Or, que nous importent cette élection et la succès des démocrates du Nord qui ont contribué à nous faire la guerre et qui n'ont réussi qu'à nous nuire depuis la paix? Il n'y a plus à compter sur ces auxiliaires intéressés qui nous abandonnent au moment du péril de peur de se compromettre avec nous.

Il n'y a, selon nous, pour le Sud que deux partis à prendre: ou traiter avec les radicaux qui sont les maîtres de la situation et obtenir, en promettant de rester neutres dans la prochaine élection présidentielle, des modifications aux conditions qui ont été imposées; ou subir la loi du plus fort sans faire de compromis avec les principes, quelles que soient les conséquences de l'établissement de gouvernements radicaux dans nos Etats, en nous contentant de protester au nom de la Constitution violée, de nos droits outragés, de la cause de la civilisation et de la destinée de la république compromises. Si nous avions un conseil à donner, ce serait ce dernier parti que nous proposerions d'adopter, comme le plus honorable, comme le plus digne d'un peuple libre qu'on peut opprimer mais non abaisser. Mais il y a des intérêts trop graves en jeu pour que la décision à prendre soit uniquement affaire de sentiment. C'est ici le cas de faire appel aux hommes les plus sages, aux meilleurs patriotes et de solliciter le concours de leurs lumières pour résoudre une question qui implique notre existence présente et à venir. Il importe avant tout que le Sud reste uni comme il l'a été pendant la guerre et qu'il se conforme unanimement à la politique qui lui sera conseillée comme celle qui offre les plus grandes chances de salut. Le temps presse et nous engageons la législature à prendre l'initiative d'une convocation des représentants et sénateurs de tous les Etats ou à leur défaut de délégués spéciaux nommés dans ce but par les législatures actuellement en session ou par les gouverneurs.

Développement du Commerce de la Nlle-Orléans.

On lira avec intérêt le communiqué suivant sur la Compagnie d'allège et de sauvetage. Il est clair que si la difficulté de franchir la barre du fleuve pour les gros navires n'existait plus, le commerce de la Nlle-Orléans pourrait se développer avec une rapidité sans exemple. Il faut donc encourager tous les essais qui tendent sérieusement vers ce but. A ce titre, le communiqué dont il s'agit mérite l'attention de notre législature:

A l'Editeur du *Crescent*:

Eprouvant un vif intérêt pour la prospérité de la Nlle-Orléans et mettant un soin anxieux dans l'examen de toute proposition tendant à améliorer notre commerce sur terre et sur mer, et croyant qu'avec de l'industrie et des capitaux on peut surmonter toutes les difficultés qui nous entourent, j'ai toujours pensé qu'il fallait encourager tout ce qui pouvait favoriser cet objet. [illegible]

[…]

PERTE DU STEAMER TEXAS.

Les officiers du steamer Starlight, arrivé hier matin, de Shreveport, rapportent que le steamer Texas, cap. Scisco, allant à Jefferson, fut, dans la nuit du 8, emporté vers la rive par la force du courant à 5 milles au dessous du débarcadère de Barbin, heurtant un chicot qui lui causa un grand trou dans sa cale. Le bateau coula presque immédiatement. Après qu'il se fut assis sur le fond, on l'attacha à des arbres, ce qui en l'empêcha pas d'osciller et de dérasiner par ses mouvements les arbres de la côte.

Le capt. Amadon, premier commis, s'assura des registres, papiers et de l'argent qui était à bord, environ $12,000 qu'il mit à terre, après quoi il revint au bateau ne voyant aucun danger; mais il se noya bientôt après, surpris par un mouvement du steamer qui se tourna la quille en l'air. On n'avait pas encore trouvé le corps du capitaine quand le Starlight a quitté le lieu du sinistre.

Un des hommes du bord a été aussi perdu, les officiers et les passagers se sont sauvés. Le Starlight a amené les passagers en ville. Les officiers et les hommes de peine sont restés près du bateau qui avait dérivé de 10 milles au dessous de l'endroit où l'accident est arrivé.

UN REPRÉSENTANT DE LA MARINE AUTRICHIENNE.—Le vice-amiral Tegethoff qui a pris part au combat de Lissa, avec la marine italienne, est ici à l'hôtel St Louis.

—M. D...., major dans un régiment de cuirassiers, d'un tempérament sanguin, nerveux, était atteint depuis plus de dix ans d'une goutte rhumatismale. [illegible]

(Extrait du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.)

GUERLAIN, PARFUMEUR, Paris, 15, rue de la Paix, Paris.

REPRÉSENTATION D'ADIEUX DE MADAME RISTORI.

La salle de l'Opéra était trop petite pour contenir la foule d'admirateurs venus hier soir de tous les points de la ville pour donner un dernier témoignage d'estime et de sympathie à madame Adelaide Ristori. La grande tragédienne, dans cette représentation d'adieux, s'est surpassée elle-même comme pour nous laisser, avec le regret de la perdre, des impressions et des souvenirs ineffaçables.

Dans l'entrevue avec Elizabeth au troisième acte et dans le dernier acte de *Marie Stuart*, comme dans la scène de Somnambulisme de *Macbeth*, elle a exprimé les sentiments les plus divers avec une perfection dramatique inimitable. Les applaudissements et les rappels réitérés, les pluies de bouquets qui accompagnaient chaque rappel, ont fait de cette soirée une véritable ovation pour l'éminente artiste, et l'enthousiasme a été porté à son comble lorsqu'elle est venue réciter en français *Les adieux de Jeanne d'Arc*.

Madame Ristori a été applaudie et fêtée dans toutes les grandes villes d'Europe et d'Amérique; mais nous aimons à croire qu'au milieu de tous ses souvenirs de gloire et de triomphes artistiques, elle gardera dans son cœur une bonne place pour l'accueil sympathique qu'elle a reçu à la Nouvelle-Orléans. Elle part aujourd'hui pour Mobile et dans deux mois elle doit s'embarquer pour l'Europe, mais nous avons l'espoir qu'elle nous reviendra l'année prochaine.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Il y avait foule à tous les étages de la salle de l'Opéra, dimanche dernier, pour entendre *Les Mousquetaires* ou *Vingt ans après*. La pièce a eu un immense succès et le dernier tableau avec l'explosion de la corvette a produit un fort bel effet.

Ce soir il y a un spectacle varié et attrayant composé de deux actes d'exercices des Arabes Beni-Zoug-Zoug qui accomplissent des prouesses acrobatiques, et de deux pièces fort amusantes: *Le Caporal et la Payse* et *Les Pantins de Violette*.

THÉATRE NATIONAL.—M. Daniel E. Bandmann, qui vient de jouer avec un grand succès dans plusieurs pièces au Théâtre National, et notamment hier soir dans la tragédie de Gœthe, *Faust*, jouée à son bénéfice, est forcé, par suite d'engagements antérieurs, d'interrompre ses représentations ici pour se rendre à Mobile, mais il reviendra le 3 avril et paraîtra dans quatre nouveaux rôles pour terminer son engagement au Théâtre National.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.—La compagnie de pompiers No 21 qui se compose de jeunes gens du Second District, doit donner le mardi, 19 mars, dans la salle de la bâtisse Moresque, un grand bal paré et masqué à l'occasion de la St-Joseph. Cette fête promet d'être excessivement brillante et d'attirer beaucoup de monde, si nous en jugeons par les préparatifs qui se font et par la composition des divers comités. On trouvera dans l'annonce insérée dans une autre colonne les noms des directeurs et des commissaires et diverses informations utiles. Le restaurant sera tenu par M. Armand, si avantageusement connu des habitués du bal.

Un des attraits de cette fête de mi-carême, sera une grande danse exécutée par une société d'amateurs du Second District, accompagnée par une bande de musiciens amateurs. Les invitations de danses sont déjà très recherchées.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.—Un grand bal paré et masqué doit être donné le samedi 16 mars, dans la Nouvelle Salle d'Orléans, qui a reçu son baptême dans la nuit du Mardi-Gras. Nous publions dans une autre colonne les noms des Directeurs et des Commissaires. Aucune dame ne sera admise sans une invitation du Bureau des Directeurs, et aucune présentation ne sera négligée pour la composition et l'organisation de cette fête. On peut se procurer des billets aux endroits indiqués dans l'annonce.
10,15,14,16

TABAC DE LA VIRGINIE.—Nous avons reçu de MM. Lee Crandall & Co., 198, rue Gravier, un échantillon d'excellent tabac à fumer, portant la marque "Rebel's Comfort" qui vient de la fabrique de Fishian & Co., à Richmond. MM. Lee Crandall & Cie, sont les agents de cette manufacture.

La grande armée de la République.

On vient de livrer à la publicité la pièce suivante qui indique l'existence d'une vaste société armée dont tous les membres sont engagés par des serments, et dont H. T. Warmoth est le grand commandant en Louisiane. Le but de cette organisation est facile à deviner. On veut non-seulement défendre la révolution dans ses effets acquis, mais encore sans doute dans tous les effets qu'on en attend et qu'elle doit produire:

QUARTIER-GÉNÉRAL, DÉPARTEMENT DE LA LOUISIANE. Grande Armée de la République, Bureau de l'Adjudant-Général, Nouvelle-Orléans, le 6 mars 1867. Ordres généraux No 5.

[…]

Par ordre de H. C. WARMOTH, Grand-Commandeur. C. H. MERRITT, Adjudant-Général.

La preuve qu'il s'agit ici d'une société armée, est l'ordre suivant publié dans le *Chicago Times* du 8 mars:

Quartier général, département de l'Ohio, 6 février 1867.
P. O., Poste No 1, sous-division 34.

Monsieur,—Je suis chargé d'envoyer à l'armée à Napoléon (en chiffres) 130 fusils se chargeant par la culasse et approuvés pour l'usage de notre campement: cet envoi est sujet à votre ordre.

Veuillez signer les reçus ci-dessus et me les rendre.

Je suis, Monsieur, très respectueusement, votre obéissant serviteur,
A. S. KRIMBLE,
Chef d'artillerie du département de l'Ohio.

—Dans les premiers jours du mois d'octobre dernier, est morte à Rome, avec des symptômes de choléra, Mme Amelia Barbieri, femme du comte Bonnicelli. [illegible]

—A propos de pèlerinage, on nous permettra de rappeler une vieille historiette bretonne, qui court une lieue aux gamins de Paris. [illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A *L'ABEILLE*

Despotisme militaire au Texas.

Bien de dessiné sur l'ajournement du Congrès.

Délégation de pouvoirs non autorisée.

Nouveau Bill pour faciliter la reconstruction.

Adopté par 117 contre 27.

Résolution de Sumner déposée sur le bureau.

Il demandait de nouvelles garanties

Un million pour les pauvres du Sud.

Meeting pour les Fenians à Washington.

Londres, 11 mars—La princesse Alexandria est très malade.

Les rapports irlandais représentent les choses comme très calmes. On ne parle pas d'autres conflits. Les insurgés fuyaient vers les montagnes.

Le testament d'Artemus Ward porte qu'après la mort de sa mère, son bien sera employé à faire les frais d'un asile pour les pointres.

Liverpool, 11 mars, au soir — Le coton a fermé aux prix d'ouverture. Midd. Upl. 13; Midd. Orléans 13 1/2 d. Ventes 10,000 balles.

Londres, 11 mars au soir—Consolidés, 90 3/8. Bons américains 74 1/4.

Liverpool, 11 mars au soir.—Céréales calmes mais fermes.

Mobile, 11. — Ventes de coton, aujourd'hui, 1,900 balles. Marché calme mais ferme. Middling Upland 27 1/2. Reçu en deux jours 1946 balles.

Vicksburg, 11 mars—Partis pour la Nouvelle-Orléans le steamers St Charles, Ruth, Liberty et barges, Emerald et l'Armenia.

Galveston, 11 — Coton lourd. Pas de vente. Prix nominaux. Or, 351.

[…]

CHRONIQUE LOCALE.

MISCÉGÉNATION EN LOUISIANE.—Deux jeunes filles blanches courent le monde avec deux nègres.

Deux filles blanches, représentées comme appartenant à de bonnes familles de la paroisse de Baton-Rouge, accompagnées de deux nègres, l'un griffe et l'autre mulâtre, ont été arrêtées hier avec leurs cavaliers à bord du vapeur *R. E. Lee*. On dit qu'elles avaient conçu un attachement pour ces deux hommes et que s'étant affublées d'habits qui déguisaient leur sexe, elles sont venues en ville dans l'intention de se marier. Sorties avec eux clandestinement de Baton-Rouge, c'est à la Pointe-Coupée seulement qu'elles sont montées à bord du steamer *Lee*.

[…]

Législature de la Louisiane.

Séance du 11 Mars.

SÉNAT.—23 membres sont présents.

[…]

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Lundi soir, 11 mars 1867.

COTON.—La demande a été active, ce matin, à l'ouverture du marché et a été fort animée durant toute la journée. L'assortiment offert était fort borné, et à cause de la décroissance du chiffre des arrivages d'envois, les facteurs ont été plus fermes dans le maintien de leurs demandes, mais, malgré cela, les acheteurs ont opéré librement, et à tel point, que les ventes ont dû former un montant de 5800 balles, douze courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix ont accusé des dispositions meilleures, plusieurs des listes vendues ayant pu obtenir un gain net de 1/2 c. la livre. [illegible]

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,082
Reçu aujourd'hui	1927	
précédemment	625850	
		627777
		729859
Expédié aujourd'hui	6154	
précédemment	498002	
		504156
Stock en mains		225703

[…]

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 11 mars.

[…]

Marché aux Bestiaux.

[…]

SERVICE FUNEBRE.

Samedi prochain, 16 du courant, à neuf heures du matin, un service funèbre sera célébré par le Rév. Père Duffo, à l'église de l'Immaculée Conception, en mémoire de feu CHARLES J. DARON.

De la part de sa famille. 9 mars—au 16

MESSE.

Une messe sera célébrée, le JEUDI, 14 mars, à sept heures du matin, à l'Eglise Ste Marie, rue de Chartres, pour le repos de l'âme de feue Mme DOMENICA CAMILLIERI, née Bichi. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister, sans autre invitation.
9 mars—6f

Vins et Sardines. [illegible] FUENTES & CHALARD, Rue Vieille Levée, N. 30.

Aux dames. [illegible]

Demande d'emploi. [illegible]

A Vendre. UN CAFÉ ET BILLARD [illegible]

$50 de Récompence. [illegible] CHARLES HODGIES.

Avis. [illegible] M. AUGUSAT.

LOGIA LIBERAL No. 5. [illegible] A. O. FERNANDEZ.

AVIS AUX AMATEURS DE FLEURS. [illegible]

B. M. DAVIS, Courtier, 30 .....Rue Carondelet.......30. ACTIONS.........BILLETS. Traites........Propriétés foncières.

Demande d'agent voyageur. [illegible]

Avis aux tireurs d'Eau Gazeuse. [illegible]

Tapis, Toiles cirées, Nattes, Rideaux, &c. [illegible] A. BROUSSEAU & Co., rue de Chartres No 19.

PERDUS. [illegible] Nlle-Orléans, 11 février 1867. G. E. SINGLETON, Exécuteur de JOHN M. ELDER.

PERDU, Le Testament de feu JEAN PARDO, dans les termes suivants: [illegible]

Banque du Crescent City. [illegible] CHAS. FAURIE Jr. caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane. [illegible] L. BERNARD, Caissier.

Nouvelle-Orléans, 9 Mars 1867. [illegible] FUENTES & CHALARD.

Concert Sacré. [illegible] LE CURÉ.

Liquidation! Liquidation! VENTE SANS RESERVE! [illegible] BOOTT & GUEYDAN.

A PROPOS de l'Exposition Universelle de Paris. HEBERT & ESCOUSSE, 131, RUE DE CHARTRES. [illegible]

Avertissement! Avertissement! WHISKY DEXTER. [illegible] Edmund Dexter & Sons.

Chemin de fer de l'Association et de la rue Chippewa. COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CRESCENT CITY. Bureau, rue du Canal, No 60. [illegible] DAVID McCOARD, Prés. CHAS. PITTS, Secrétaire.

PARISIAN HAT STORE, 53 ....rue de Chartres.....53. E. G. AUDIBERT. [illegible]

JAMES D. AUGUSTIN, Avocat, Conseiller et Notaire public. 39 PASSAGE DE LA BOURSE 39. ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.

A. CASTAING, ARCHITECTE & CONSTRUCTEUR. 51......Passage de la Bourse......51.

A vendre. [illegible]

AU JARDIN UNIVERSEL. [illegible]

Liquidation S. D. Gratiaa & Co. [illegible] J. J. HERR, Syndic liquidateur.

Nattes! Nattes! Nattes! DESIRE BLANCHARD, Coin Dauphine et Toulouse. [illegible]

Salle d'Escrime, TENUE PAR MM ROSIERE et GAMACHE, RUE CONTI. [illegible]

Cigares de la Havane. [illegible]

Le Dr GEUTEBRUCK. [illegible]

Avis spécial aux Entrepreneurs. [illegible] J. S. ST AMAND.

Champagne Chs. Farre. [illegible] Par J. J. HERR.

Demande de propriétés. [illegible] J. SAUVAGE.

Liquidation sans réserve. [illegible]

Demande de place. [illegible]

Grocerie à vendre. [illegible]

AVIS. [illegible] A. THEUSSELL.

J. RIVIERE & CO., 70 & 72 RUE DE LA COMMUNE, Agents de MM. BRANDENBURG FRÈRES—BORDEAUX, et V. DE X HARMONY, CADIZ. [illegible]

INSTITUTIONS. Institution de Demoiselles. [illegible]

INSTITUTION AUDUBON. [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS. [illegible]

PENSIONNAT ET EXTERNAT (ANGLAIS ET FRANÇAIS) DE DEMOISELLES. [illegible]

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. [illegible]

EXTRACTION DES DENTS SANS DOULEUR ET SANS DANGER. [illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT. [illegible]

OPERATIONS. CONSULTATIONS. Le Dr JAMES S. KNAPP. [illegible] No 15, rue Baronne, près Canal.

PLUS DE MAUX DE DENTS! E. RABASSE. [illegible]

J. A. De HART, DENTISTE. [illegible]

Sucre. Sucre. [illegible]

Avis. P. BOURON. [illegible]

MARCHANDISES SECHES A BON MARCHE. Vente en Gros et en Detail. [illegible]

MALARCHER & CO. IMPORTATEURS. [illegible]

Derniers Genres de Paris. MODES MODES MODES. Mme SOPHIE MALARME, Rue du Canal. [illegible]

Avis. [illegible] P. BOURON.

Savon! Savon! Savon! [illegible] McROBERTS & DICK. [illegible] STAR SOAP WORKS. [illegible]

Entre les rues Bienville et Conti.

Chemises! Chemises! Chemises! LION & PINSARD, 170.......RUE DU CANAL.......170. [illegible] Chemises pour Hommes. [illegible] Bonnes Coupes et bonnes Coutures. [illegible] Gants Jouvin. [illegible]

Grande Nouveauté de Printemps. ETOFFES POUR PANTALONS. [illegible]

E. GIRARD & COUTEUX. [illegible]

AU PUBLIC. [illegible]

AVIS. [illegible]

FARINE De Pierce & Dwight, SE LEVANT D'ELLE MEME. [illegible]

Avis spécial. [illegible]

Café et Groceries. [illegible]

Champagne Moet & Chandon. [illegible]

ANTOINE OECHS. [illegible]

THOS. B. BODLEY & Co., Machines et Instruments Aratoires. [illegible]